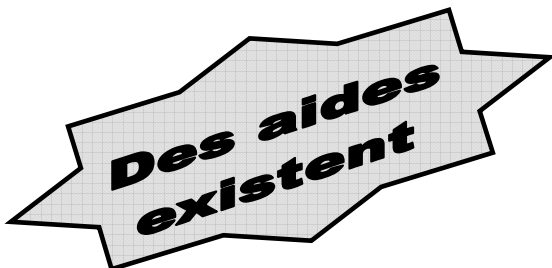


## SUBVENTIONS AMELIORATION DE L'HABITAT

---



**PROPRIETAIRES occupants  
en activité ou retraités \***

Les élus du Pays d'Alençon ont décidé de mettre en place une Opération Locale d'Amélioration de l'Habitat (OLAH) sur la **PARTIE SARTHOISE DU TERRITOIRE**, dont fait partie votre commune, une :

**OPERATION LOCALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT(OLAH)**  
(Opération inscrite dans le cadre du Contrat Territorial Unique du Pays d'Alençon,  
signé avec la région des Pays de la Loire)

2009 / 2010

Des **SUBVENTIONS MAJOREES** peuvent vous être attribuées,  
sous certaines **CONDITIONS** :

- de ressources
- de nature de travaux
  - mise aux normes : réfection électrique, assainissement autonome et collectif ...
  - maintien à domicile des personnes âgées : adaptation de la salle de bain, volets roulants, siège élévateur, monte-charges, rampe d'accès ...
  - économie d'énergie : isolation, chauffage ...

Le C.A.L.S. « PACT » (**C**entre d'**A**mélioration du **L**ogement de la **S**arthe) missionné par le Pays d'Alençon intervient **gratuitement** pour les aides de l'O.L.A.H.

**Attention vous devez constituer un dossier avant de commencer vos travaux**

### **RENSEIGNEZ-VOUS :**

- au C.A.L.S. 6 rue de la Pelouse 72000 LE MANS **Tél. : 02.43.24.98.78**
- aux permanences (3 sur le territoire – prendre rendez-vous au 02.43.24.98.78)

\* **Par ailleurs, en dehors des aides spécifiques de l'O.L.A.H., les propriétaires bailleurs (locatifs) et les locataires peuvent, également, dans certains cas bénéficier de subventions.**

\* **Participation financière pour les aides hors O.L.A.H.**